

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 14 mai 2012, à 20 heures, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Madame et messieurs les conseillers Joël Beauchemin, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent et Gaétan Marcil sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
M^e Marc Giard, *directeur des Services juridiques & greffier*.

Absence motivée : Madame la conseillère Brigitte Collin

MOMENT DE RECUEILLEMENT

Le greffier informe le Conseil que l'avis de convocation concernant la tenue de la présente séance a été dûment signifié, conformément à la Loi.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires.

Aucune assistance.

2012-220

Fourniture de terre spécialisée 2012 Adjudication du contrat : Matériaux Paysagers Savaria Ltée

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de terre spécialisée en 2012 ;

Considérant la réception d'une (1) soumission ;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur des Travaux publics en date du 9 mai 2012 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin, appuyé par madame la Conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

De retenir et accepter la soumission conforme présentée par *Matériaux paysagers Savaria Ltée* de Boucherville, datée du 9 mai 2012, pour la fourniture de terre spécialisée pour la saison 2012, au montant de 34 897 \$, plus taxes, incluant 4 500 \$ de frais pour imprévus.

Certificat de la trésorière numéro 2302

Adoptée.

2012-221

Proposition de l'U.M.Q. pour achat regroupé de pneus Période : Du 1^{er} août 2012 au 31 juillet 2014 (contrat de deux ans)

ATTENDU QUE la Ville de Varennes a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (L'UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un regroupement d'achats pour des achats regroupés de pneus ;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de produits en son nom ;

ATTENDU QUE les articles 29.9.2 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.2 du Code municipal permettent à l'UMQ de déléguer, par entente, une partie de l'exécution du processus contractuel au Centre de services partagés du Québec (CSPQ) ;

ATTENDU QUE la Ville de Varennes désire adhérer à ces achats regroupés pour se procurer les différents types de pneus identifiés dans une fiche technique d'inscription spécifique, et ce, selon les quantités nécessaires à ses activités.

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes confirme son adhésion à ce regroupement (Dossier d'achats regroupés UMQ-CSPQ) géré par l'UMQ pour la période du 1er août 2012 au 31 juillet 2014 (deux ans) ;

QUE la Ville de Varennes confie au CSPQ, par l'entremise de L'UMQ, le processus menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des différents types de pneus nécessaires à ses activités ;

QUE la Ville de Varennes consent à ce que l'UMQ délègue au CSPQ, l'exécution de la présente entente ;

QUE la Ville de Varennes s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, la lettre de demande d'adhésion et la fiche technique d'inscription transmise qui visent à connaître une estimation des quantités annuelles des divers types de pneus dont elle prévoit avoir besoin ;

QUE la Ville de Varennes estime ses besoins en pneus pour la durée du contrat de deux ans à environ 20 000 \$ pour 2012, 25 000 \$ pour 2013 et 25 000 \$ pour 2014 ;

QUE la Ville de Varennes s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjudgé ;

QUE la Ville de Varennes reconnaît que, selon leur nouvelle politique administrative, le CSPQ percevra, directement auprès des fournisseurs-adjudicataires, une redevance qui sera incluse ou indiquée dans les prix de vente des pneus.

Certificat de la trésorière numéro 2301 (pour l'année 2012)

Adoptée.

2012-222

**Acquisition des droits de rediffusion
Reportage promotionnel de Varennes réalisé par
«Today in America with Terry Bradshaw»**

Considérant que «Today in America with Terry Bradshaw» prévoit effectuer un reportage promotionnel pour diffusion aux Etats-Unis dans le cadre d'une série présentant les meilleurs endroits au Canada pour vivre, travailler et s'amuser ;

Considérant que la Ville de Varennes juge que l'acquisition des droits de rediffusion de ce reportage peut devenir un outil de développement économique fort utile, le tout dans l'intérêt des contribuables varennois ;

Considérant que «Today in America» est le seul à posséder lesdits droits de rediffusion d'un tel reportage (article 573.3, paragraphe 2 LCV) ;

Considérant les dispositions de l'article 573.3, paragraphe 4 LCV ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

De ratifier la signature de monsieur le directeur général Sébastien Roy pour l'acquisition des droits de rediffusion illimités du reportage promotionnel sur Varennes produit par «Today in America with Terry Bradshaw», pour un montant de 24 800 \$ US.

Certificat de la trésorière numéro 2303

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires.

Aucune assistance.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance à 20 h 04.

Le maire,

*Le directeur des Services Juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA